

**Zeitschrift:** Nachrichten VSB/SVD = Nouvelles ABS/ASD = Notizie ABS/ASD  
**Herausgeber:** Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation  
**Band:** 61 (1985)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Fonds spéciaux - fonds vivants  
**Autor:** Donzé, Fernand  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-771457>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Bei der Datensicherung haben wir auf zwei Punkte besonders geachtet:

- Sind die Daten im Fall einer Zerstörung noch anderswo greifbar?
- Ist sichergestellt, daß immer die aktuellsten Datenbestände zum Einsatz kommen?

Um für diese zwei Fragen eine gewisse Sicherheit zu bieten, haben wir das Konzept der Generationen gewählt. Nach jeder Veränderung der Dateien wird der Benutzer aufgefordert, eine Kopie der Datenbestände zu erstellen. Es werden ihm dabei vorprogrammierte Abläufe zur Verfügung gestellt, die die Sicherheitskopie steuern und überwachen. Diese Kopie wird gekennzeichnet mit: «Aktueller Datenbestand». Das erreicht man mittels einer speziellen Generationsdatei, die auf jeder Diskette residiert. Die Diskette selbst ist in maschinenlesbarer Form als «aktueller» oder «alter» Datenbestand markiert. Bei Anwendung der Programme wird immer überprüft, ob der aktuelle Datenbestand zum Einsatz kommt. Nach der Erstellung einer Sicherheitskopie werden die alten Disketten als Sicherheitskopien aufbewahrt. Erst nach vier Generationen wird wieder der aktuelle Datenbestand auf eine alte Diskette geschrieben.

Durch die geographische Verteilung unserer Büros ist eine weitere Sicherheit geboten. Selbst im Katastrophenfall wird man immer eine relativ aktuelle Version der Dateien finden können.

## Fonds spéciaux – fonds vivants

Par *Fernand Donzé*,  
directeur de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds

*Toute bibliothèque cantonale ou municipale a le devoir de conserver et de traiter certains fonds qu'elle a reçus ou constitués. Ils proviennent souvent de legs ou de dons de personnes de la région, témoignent d'activités et d'intérêts parfois révélateurs de la curiosité et de la mentalité d'une époque, d'un groupe, ou d'une génération et peuvent constituer également de véritables trésors.*

*Dans la mesure du possible, les donateurs, testateurs ou leurs héritiers souhaitent que la remise des documents ne constitue pas un «enterrement» pur et simple, même si l'ordre impeccable des magasins leur garantit théoriquement une parfaite survie, même si le catalogage effectué plus tard est un gage que tout demeure accessible aux chercheurs d'aujourd'hui et de demain.*

*Il se trouve que la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds a la garde d'un certain nombre de fonds qu'elle peut mettre en valeur grâce à l'aide matérielle importante des pouvoirs publics (Canton et Commune), grâce aussi à l'activité bénévole et militante de différentes personnes intéressées. Nous allons tenter de les caractériser l'un après l'autre, en définissant les conditions de gestion propres à chacun d'eux.\*)*

*Jede Kantons- oder Stadtbibliothek ist verpflichtet, verschiedene Spezialsammlungen zu archivieren und zu erschließen, die ihr geschenkt wurden oder die sie selbst errichtet hat. Die Bestände dieser Sammlungen gehen oft auf ein Vermächtnis oder eine Schenkung von Personen aus der Region des Bibliothekssitzes zurück und spiegeln den Geist einer Epoche, einer Generation wider, so daß sie von großem Wert sein können. Wer einer Bibliothek eine solche Sammlung anvertraut, wünscht sich meist mehr als ihre Archivierung im Magazin und Erschließung über die Kataloge – möge dies auch noch so vorbildlich geschehen. Der Autor schildert die Spezialsammlungen der Stadtbibliothek von La Chaux-de-Fonds, deren Einrichtung und Erschließung in den letzten Jahren dank öffentlicher und privater Unterstützung möglich wurde. Weitere Informationen bietet die Bibliographie am Schluß dieses Artikels.*

### *Les archives d'Albert Béguin*

Albert Béguin (1901–1957) est né à La Chaux-de-Fonds, où il fit ses études jusqu'au baccalauréat, avant de les poursuivre à la Faculté des Lettres de Genève. Ecrivain, professeur, critique, traducteur de l'allemand, il a épousé la romancière Raymonde Vincent. Il fut le directeur littéraire de la collection «Les Cahiers du Rhône» parue dès 1942 à La Baconnière.

*\*) Le lecteur pourra compléter son information par la bibliographie donnée en annexe qui signale les divers travaux et études consacrés aux fonds présentés: une manière de mettre en valeur ce patrimoine.*

Ses archives – d'abord prêtées pour étude – furent mises en ordre et étudiées à Zurich par Béatrice et Pierre Grotzer (professeur à l'Université) de 1970 à 1973. Une *exposition*, préparée à la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds, fit ensuite le tour de la Suisse et de l'Europe à partir de 1973.

Les archives comprennent les papiers personnels d'Albert Béguin, des photographies, les manuscrits de ses œuvres (livres et articles), ses notes de cours, les photocopies d'un millier d'articles, ainsi que 11 000 lettres de correspondants, pour la plupart écrivains français ou suisses romands du XXe siècle.

Elles furent rendues ensuite à la famille qui les conserva (à Saint-Chartier, dans l'Indre) jusqu'en 1980. A cette date elles furent déposées à la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Elles suscitent de nombreuses recherches de spécialistes.

Lors du dépôt une *convention* fut signée avec la veuve d'Albert Béguin, Raymonde Vincent. Après son décès, en 1985, une nouvelle convention fut nécessaire. Elle précise la future transformation du dépôt en don. Des contacts ont lieu régulièrement entre les descendants d'Albert Béguin et la Bibliothèque de la Ville.

### *Le fonds Jules Humbert-Droz*

Jules Humbert-Droz (1891–1971) est né et mort à La Chaux-de-Fonds. D'abord pasteur de l'Eglise nationale neuchâteloise, son tolstoïsme le conduisit à l'engagement politique. De 1921 à 1931 il fut l'un des secrétaires du Comité exécutif de l'Internationale communiste (Komintern) et surnommé pour cela «l'Oeil de Moscou». De 1931 à 1943, il est secrétaire du Parti communiste suisse, dont il est finalement exclu. Antistalinien, il revient au socialisme démocratique de sa jeunesse, retrouve le Parti socialiste suisse dont il est l'un des secrétaires centraux avant de servir le Parti socialiste neuchâtelois et de nombreux mouvements pacifistes.

Il a souhaité, de son vivant, que sa bibliothèque politique et ses archives soient *données* à la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds, à laquelle il collabora comme membre de la Commission durant quelques années.

Sa veuve, Jenny Humbert-Droz, a tout d'abord trié les documents, à son domicile, avant qu'ils ne soient placés à la Bibliothèque. Elle continue à s'en occuper plusieurs fois par semaine. Une *convention* a fixé les obligations de la Bibliothèque. Un *Comité de gestion* (7–10 membres) est

responsable devant la Commission de la bonne activité du fonds, ouvert aux chercheurs qui sont nombreux.

### *Le Fonds Le Corbusier*

Né à La Chaux-de-Fonds en 1887, Charles-Edouard Jeanneret a quitté sa ville natale en 1917. Il est devenu Français et s'est appelé Le Corbusier dès 1920. Mort en 1965 il a légué tous ses biens à la France.

Notre fonds Le Corbusier comprend plusieurs secteurs:

- les livres, achetés ou reçus, parmi lesquels les premiers écrits, devenus introuvables, de 1910 à 1916;
- des manuscrits et de la correspondance familiale, achetés ou reçus des héritiers d'Albert Jeanneret, frère de Le Corbusier;
- des documents audio-visuels (diapositives, négatifs sur plaques tirés par Jeanneret dans sa jeunesse, montage audio-visuel sur Chandigarh, disques);
- des dossiers et plans originaux des maisons construites à La Chaux-de-Fonds.

Ce fonds résulte de notre propre volonté de rassembler les documents ayant trait à la période 1887–1917 de la vie de Le Corbusier. Une *Association Charles-Edouard Jeanneret dit Le Corbusier* a été créée en 1982. Son siège est à la Bibliothèque et son objectif est d'aider à la collecte de tout témoignage concernant l'architecte et à la mise en valeur du fonds.

### *Le Fonds Edmond Privat*

Né à Genève en 1889, Edmond Privat fonde une revue espérantiste à l'âge de 14 ans et devient très jeune journaliste et conférencier. Docteur ès lettres avec une thèse sur l'insurrection polonaise de 1830, il se passionne pour l'indépendance des peuples, se lie d'amitié avec Romain Rolland et Gandhi.

Auteur de nombreux ouvrages, il est aussi professeur et termine sa carrière à l'Université de Neuchâtel où il enseigne l'anglais. Il conservait tout: livres, brochures, dossiers, notes, circulaires, et ses archives constituent une contribution importante à l'histoire des idées du XXe siècle. Après sa mort, survenue en 1962, sa veuve souhaita qu'elles fussent déposées à La Chaux-de-Fonds.

Dès son arrivée à la Bibliothèque, le fonds fut placé sous la responsabilité d'un *Comité de gestion*, prévu par la *convention* signée en 1964 entre Mme Yvonne Privat et la Ville de La Chaux-de-Fonds. Un attaché de recherches fut engagé durant une dizaine d'années. Aujourd'hui les recherches et demandes de renseignements sont encore fort nombreuses.

### *Le Centre de documentation et d'étude de la langue internationale (CDELI)*

A l'origine: la partie espérantiste du fonds Edmond Privat. Le milieu espérantophone très actif de La Chaux-de-Fonds crée à ce moment un *Centre culturel espérantiste*. Le CDELI en est l'une des facettes. Il est animé par un archiviste bénévole. Tous les lundis trois ou quatre collaborateurs militants y travaillent sous la direction d'un bibliothécaire de la Bibliothèque de la Ville. Une autre bibliothécaire y consacre une quinzaine d'heures par semaine.

Une *convention* règle les rapports entre le CDELI et la Bibliothèque. Le but du Centre est de recevoir et de traiter des documents de toutes les langues planifiées. Déjà plus d'une soixantaine de langues y figurent; l'espéranto bien sûr, mais aussi l'ido, le volapük, l'occidental, l'interlingua, etc. Les documents sont *donnés* par des personnes ou institutions. Des *conventions* sont signées avec chacune d'elles. Elles sont au nombre de 13 pour l'instant. Sont catalogués à ce jour: 10 000 ouvrages et 1200 périodiques. Une bibliographie annuelle de l'espéranto et de l'interlinguistique est en cours de préparation et devrait voir le jour en 1987, année du centième anniversaire de sa création par Zamenhof.

### *Les Archives de la Fédération internationale des ciné-clubs (FICC)*

Née dans les années 50, la FICC possède évidemment des archives, dont est responsable le secrétaire. Celui-ci habitant La Chaux-de-Fonds, il a proposé qu'elles fussent déposées à la Bibliothèque de la Ville. Ce qui est fait depuis 1983. Le dépôt a donné lieu à la signature d'une *convention*.

Les archives vivantes comprennent:

- des livres de cinéma en toutes les langues,
- des périodiques de cinéma de tous pays,
- des photos,
- des affiches de films, de tous pays, datant d'après 1950.

Il est possible que des films soient déposés plus tard.

### *La Bibliothèque de la Société suisse de spéléologie (SSS)*

Elle pourrait aussi s'appeler bibliothèque Raymond Gigon, du nom de son fondateur, ancien instituteur chaux-de-fonnier, passionné de spéléologie, décédé en 1971. La collection fut gérée par l'Institut de géologie de l'Université de Neuchâtel jusqu'en 1982. Sur le désir de la famille la collection fut alors déposée à La Chaux-de-Fonds. Une *convention* fixe les responsabilités de la Bibliothèque de la Ville et celles de la SSS. La Bibliothèque est chargée de la gestion (prêt, catalogage, échanges de périodiques). Les spéléologues assument certaines tâches pratiques. Un spécialiste analyse les périodiques et tirés à part pour les comptes rendus réguliers du périodique «Stalactites» publié deux fois par an.

### *Le Département audio-visuel (DAV)*

C'est sans doute le secteur d'activité le plus original de notre institution. Sa fonction: recueillir, en vue de leur conservation et consultation sur place, les éléments de la mémoire audio-visuelle du Canton de Neuchâtel. Né en 1979, au moment de la rénovation des locaux, il fut d'abord à la seule charge du budget communal avant d'être reconnu comme facteur important de la conservation du patrimoine cantonal par une *convention* de 1982 entre la Ville et l'Etat. Cette convention est une des conséquences de la loi de décembre 1981 qui précise la structure du réseau neuchâtelois des bibliothèques.

Le DAV est d'abord une équipe: une responsable, historienne spécialisée dans les moyens audio-visuels, un technicien, deux bibliothécaires à temps partiel. C'est aussi un équipement particulier: une régie (son et films) et un studio de visionnement (30 places) avec TV et magnétoscopes.

Les documents sont soit reçus, soit copiés, en tous les cas répertoriés lorsqu'ils demeurent inaccessibles. Ils sont au nombre de plus d'un millier et se répartissent ainsi:

- 200 documents sonores sur bandes,
- 300 documents sonores sur cassettes,
- 12 films de formats divers,
- 600 documents sur cassettes vidéo,
- 300 diapositives,
- 8 montages audio-visuels.

Le département s'occupe aussi de la gestion de l'iconographie régionale. Il est animé par un groupe de travail, comprenant des spécialistes intéressés par les différents arts et techniques représentés.

### Mise en valeur

L'Etat de Neuchâtel participe aux dépenses de ces fonds vivants par une subvention annuelle. Elle a été de 200 000.— francs en 1983 et 1984. Elle est fixée à 250 000.— francs pour les années 1985 à 1987.

Des expositions ont attiré l'attention du public et des spécialistes sur ces différents fonds:

- 1966: *Romain Rolland parmi nous* (Fonds Edmond Privat);  
1969: *Gandhi, 1869–1969* (Fonds Edmond Privat);  
1973: *Albert Béguin: la vie et l'œuvre d'un écrivain engagé*;  
1980: *Trésors du Fonds Albert Béguin*;  
1982: *Jules Humbert-Droz (1891–1971)*. Pour les 90 ans de Mme Jenny Humbert- Droz;  
1982: *René Chapallaz – Charles-Edouard Jeanneret: de la villa à la ville 1900–1920*;  
1983: *Cinéma – ciné-clubs: les pionniers*, (en présence de François Truffaut, président de la FICC);  
1985: Présentation de films historiques par le DAV dans les six districts du canton de Neuchâtel et à Saint-Imier.

### BIBLIOGRAPHIE

#### *Les archives d'Albert Béguin*

##### Publications

Grotzer, Béatrice. — Les archives d'Albert Béguin: inventaire. -- Neuchâtel: Ed. de la Baconnière, 1975.

Grotzer, Pierre. — Les écrits d'Albert Béguin: essai de bibliographie. — Neuchâtel: Ed. de la Baconnière, 1967.

#### *Le fonds Jules Humbert-Droz*

##### Publications

Les Archives de Jules Humbert-Droz sont publiées par l'*Institut international d'histoire sociale* à Amsterdam. Les tomes un et deux ont paru en 1970 et 1983, le tome trois doit paraître en 1985 encore. Les tomes quatre et cinq paraîtront plus tard. Ils font l'objet d'une recherche (1985–1988) financée par le Fonds national suisse de la Recherche scientifique, dirigée par le professeur André Lasserre, de l'Université de Lausanne, et confiée à M. Bernhard Bayerlein pour les documents de l'Internationale (1931–1943) et à Mlle Brigitte Studer pour les documents de la même époque sur le Parti communiste suisse.

##### Travaux de diplôme:

Liechti, Eliane. — Le Fonds Jules Humbert-Droz de la Bbiliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds: les brochures suisses: étude et catalogage. — Genève, 1976. — EBG.

*Donzé, Gérard.* — Le Fonds Jules Humbert-Droz de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds: les livres: étude et catalogage. — La Chaux-de-Fonds, 1984. — ABS.

#### *Le fonds Le Corbusier*

Travail de diplôme:

*Matile, Nicole.* — Le Fonds Le Corbusier de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds: les livres: étude et catalogage. — La Chaux-de-Fonds, 1983. — ABS.

#### *Le Fonds Edmond Privat*

Publications:

*Privat, Edmond; Rolland, Romain.* — Bon voisinage. — Lettres et documents annotés par Pierre Hirsch. — Neuchâtel: La Baconnière; Paris: Michel, 1977.

*Edmond Privat, 1889–1962 / Alice Rivaz... et al.* — Neuchâtel: Revue neu-châteloise, 1968.

Travaux de diplôme:

*Petignat, Yves.* — Il était une fois Edmond Privat, l'Inde et Mohandas Kasam-chand Gandhi: contribution au classement et à l'analyse d'un secteur des archives d'un journaliste genevois. — La Chaux-de-Fonds, 1982. — EBG.

*Do, Phan Thuy Huong.* — Le domaine anglais du fonds Edmond Privat de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. — Neuchâtel, 1983. — ABS.

## Les salaires dans les bibliothèques suisses

### *Seconde partie*

Par *Rita Siegwart*, présidente de l'Organisation du personnel de l'ABS

*L'auteur poursuit ici la présentation de la situation des salaires dans les bibliothèques suisses par une brève analyse de leur évolution entre 1979 et 1983.\*)*

Comme annoncé dans notre précédent article, nous publions ci-après trois tableaux basés sur la statistique des bibliothèques suisses de l'Office fédéral de la statistique. Pour chaque bibliothèque et pour les années 1979, 1981 et 1983 nous avons divisé le montant total des dépenses de

\*) Article précédent, voir: *Les salaires dans les bibliothèques suisses en 1979 et 1984*. In: Nouvelles ABS/ASD, vol. 61 (1985), no 4, pp. 164–168